

(c) Christian Ledy

MOT DE L'ÉVÊQUE

LA SYNODALITÉ POUR LA MISSION

WORT DES BISCHOFS

SYNODALITÄT FÜR DIE MISSION

BUDGET ET FISCALITÉ

BUDGET UND STEUERWESEN

Édito / Leitartikel..... 3

Mot de l'Évêque

Wort des Bischofs 4

La synodalité pour la mission 4

Synodalität für die Mission 5

Agenda de l'Évêque 6

Fabriques d'église 7

Budget 20257

Modification Budgétaire (MB) 2024 :
Rappel des principes.....8

Inventaire du patrimoine des
églises : Obligation légale de la
fabrique9

Formations pour les fabriciens :
Nouveaux thèmes 10

Le mot du vicariat général 11

Nominations 12

I. Nominations pastorales..... 12

II. Équipes pastorales..... 14

III. Remerciements 15

Notices de décès 15

Collectes prescrites 27

Mouvements de jeunesse :

quelle place pour la spiritualité ? 18

Jugendbewegungen:

welcher Platz für Spiritualität? 19

PHOTO DE COUVERTURE :
Photo de Christian Ledy, montage de Jean Leruth.

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS
à rentrer au Service Communication :
communication@evechedeliege.be

ÉGLISE DE LIÈGE: 102^{ème} année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Jean-Pierre DELEERSNIJDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :
Aurélié Havelange

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:
Mgr Jean-Pierre DELVILLE, Éric de BEUKELAER,
Sophie DELHALLE, Damien HONNAY,
Philippe LAMALLE, Vincent PHILIPPART,
Carmelina VOLPE.

RÉDACTION – ADMINISTRATION:
Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat:
communication@evechedeliege.be

Direction:
responsable.communication@evechedeliege.be

MISE EN PAGE
Jean Leruth

IMPRESSION
Imprimeries Malinoises SA.
Maanstraat 8, 2800 Mechelen
Tel.: 015/20.35.19 - www.medru.be

ABONNEMENTS 2024:
« DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement simple papier (tarif spéciale pour
les fabriques d'église) : 55 €
• Autre abonnement simple papier : 60 €
• Abonnement soutien papier: 95 €
Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357
au nom de Cathobel asbl:
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre
Contact: abonnement@cathobel.be
Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

Possibilité pour les germanophones:
ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE –
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement individuel: 35 €
• Abonnement de soutien: 55 €
• Abonnement pour l'étranger: 45 €
Par virement sur le compte
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)
au nom de l'Évêché de Liège asbl
Contact: Secrétariat Économat
Tél.: 04/230.31.62

Le Diocèse de Liège possède dorénavant sa charte graphique et un logo modernisé, parce qu'une institution qui bouge et qui progresse se caractérise également par l'évolution de son image. Ainsi, le nouveau logo a subi deux changements majeurs lui permettant d'être plus moderne mais aussi plus en adéquation avec son environnement. Primo, la croix a été épaissie et affublée d'une légère ombre.

Secundo, nous avons remplacé la couleur orange par le jaune afin de correspondre parfaitement aux couleurs de la province de Liège. La boucle bleue au centre est maintenue : elle symbolise le fleuve, à savoir, la Meuse. La charte graphique définit les règles d'utilisation générales et prévoit une déclinaison d'un logo spécifique pour chaque vicariat et chaque service en respectant le tronc commun, véritable repère renvoyant sans interprétation possible à l'institution-mère, le Diocèse de Liège. C'est avec fierté que nous vous présentons le nouveau-né !



Die Diözese Lüttich hat von nun an ihre eigene Grafikcharta und ein modernisiertes Logo, denn eine Institution, die sich bewegt und Fortschritte macht, zeichnet sich auch durch der Entwicklung ihres Images auszeichnet. So hat das neue Logo zwei große Veränderungen erfahren. Es ist nun moderner und passt sich besser an seine Umgebung an. Erstens wurde das Kreuz verdickt und mit einem leichten Schatten versehen.

Zweitens ersetzen wir die Farbe Orange durch Gelb, um den Farben der Provinz Lüttich perfekt zu entsprechen. Die blaue Schleife in der Mitte wurde beibehalten : sie symbolisiert den Fluss, d. h. die Maas. Die Grafikcharta legt die allgemeinen Nutzungsregeln fest und sieht eine Deklination eines Logos vor für jedes Vikariat und jede Dienststelle unter Beachtung des gemeinsamen Kerns, eine echte Orientierungshilfe, die ohne Interpretationsmöglichkeit auf die Mutterinstitution, die Diözese, verweist von Lüttich. Mit Stolz präsentieren wir Ihnen das Neugeborene!

Jean-Pierre Deleersnijder

Directeur de la Communication - Direktor für Kommunikation

La synodalité pour la mission



Chers Frères et Sœurs,

En ce début de vacances, nous sommes heureux de décrocher quelque peu par rapport à notre travail et de nous relaxer en voyageant et en nous dépaysant. Je remercie chacun pour son engagement en Église durant cette année et je souhaite à tous de bonnes vacances.

Nous bénéficions dès maintenant des résultats de la consultation synodale sur le thème « Mission et synodalité ». Plus de trente rapports, avec 200 propositions, nous sont parvenus de la part de nombreux groupes, que je remercie pour leur participation. Le résultat est consultable sur le site du diocèse au bas de la page « Synode sur la synodalité » (<https://www.eveche-deliege.be/wp-content/uploads/2024/05/synthese-consultation-2024-en-2-pages.pdf>).

On relève d'abord des attitudes souhaitables : écouter, accueillir, visiter, servir, témoigner, être visible, rajeunir les cadres, faire connaître la foi, y compris par des moyens audio-visuels et les médias sociaux.

Ensuite, on épingle des lieux porteurs : la piété populaire, le partage autour de la bible, la catéchèse d'adultes, le tourisme, le catéchuménat, la liturgie.

Enfin, on réfléchit à la dimension communautaire : la convivialité, la reconnaissance de la diversité en Église, les synergies avec les écoles et les mouvements, l'accueil dans les églises ouvertes, la participation aux fêtes locales.

Inspirons-nous de cela déjà durant ces vacances, avec ses fêtes et ses moments conviviaux. Mettons ces initiatives sous le signe de Marie, mère de l'Église : nous la fêterons à l'Assomption ! Ce sera l'occasion de festivités dans la joie à Liège, à Banneux et ailleurs. Ensuite, nous reprendrons le pèlerinage liégeois à Lourdes ! Ce sera une joie pour ceux qui pourront y participer, en particulier les malades ! J'y serai et je prierai pour tout le diocèse avec les pèlerins rassemblés.

Profitez de l'été pour retrouver un bon contact avec la nature et avec votre corps ! Préparez-vous déjà au « mois de la création », en septembre prochain ! Profitez de cet été pour déployer votre amitié envers les pauvres et ceux qui en ont le plus besoin ! Profitez de cet été pour vous développer spirituellement et accueillir l'Esprit de Dieu en vous ! Priez pour la paix en Ukraine et à Gaza.

† **Jean-Pierre Delville,**
votre évêque

Synodalität für die Mission

Liebe Brüder und Schwestern !

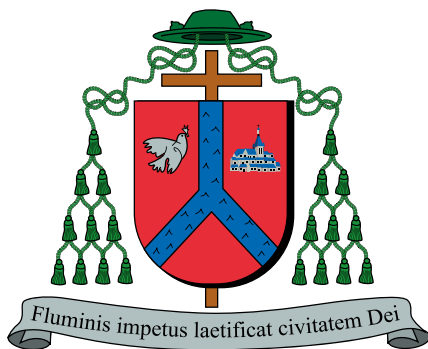
Zu Beginn der Ferien freuen wir uns, etwas von unserer Arbeit abzuschalten und uns auf Reisen und in anderen Ländern zu entspannen. Ich danke allen für ihr Engagement in der Kirche während dieses Jahres und wünsche allen einen schönen Urlaub.

Wir profitieren davon ab sofort von den Ergebnissen der synodalen Konsultation zum Thema "Mission und Synodalität". Mehr als dreißig Berichte mit 200 Vorschlägen haben uns von zahlreichen Gruppen erreicht, denen ich für ihre Teilnahme danke. Das Ergebnis kann auf der Website der Diözese unter der Seite "Synode zur Synodalität" (<https://www.evechedeliege.be/wp-content/uploads/2024/05/synthese-consultation-2024-en-2-pages.pdf>) eingesehen werden.

Zunächst werden wünschenswertehaltungen genannt: zuhören, empfangen, besuchen, dienen, Zeugnis ablegen, sichtbar sein, die Führungskräfte verjüngen, den Glauben bekannt machen, auch durch audio-visuelle Mittel und soziale Medien.

Dann werden tragende Orte angeheftet: die Volksfrömmigkeit, der Austausch über die Bibel, die Erwachsenenkatechese, der Tourismus, der Katechumenat, die Liturgie.

Schließlich denken wir über die Dimension der Gemeinschaft nach: Geselligkeit, Anerkennung der Vielfalt in der Kirche, Synergien mit Schulen und Bewegungen, Empfang in offenen Kirchen, Teilnahme an lokalen Festen.



Lassen wir uns davon bereits in diesen Ferien inspirieren, mit ihren Festen und geselligen Momenten. Stellen wir diese Initiativen unter das Zeichen von Maria, der Mutter der Kirche: Wir werden sie an Mariä Himmelfahrt feiern! Das wird Anlass für fröhliche Feiern in Lüttich, Banneux und anderswo sein. Danach werden wir die Lütticher Pilgerreise nach Lourdes fortsetzen! Es wird eine Freude für alle sein, die daran teilnehmen können, vor allem für die Kranken! Ich werde dort sein und mit den versammelten Pilgern für die ganze Diözese beten.

Nutzen Sie den Sommer, um wieder einen guten Kontakt zur Natur und zu Ihrem Körper zu finden! Bereiten Sie sich bereits auf den "Monat der Schöpfung" im September vor! Nutzen Sie den Sommer, um Ihre Freundschaft mit den Armen und Bedürftigen zu entfalten! Nutzen Sie diesen Sommer, um sich geistlich weiterzuentwickeln und Gottes Geist in sich aufzunehmen! Beten Sie für den Frieden in der Ukraine und in Gaza!

† Jean-Pierre Delville,
Ihr Bischof

Agenda de l'Évêque



Juillet - Juli 2024

1	Liège, 15h	ASBL Évêché
2	Liège, 12h	Table d'hôtes
	Namur, 18h	CIL (Conseil Interdiocésain des Laïcs)
4	Cathédrale, 9h45	Réunion du Chapitre
5	Liège, 10h	Bureau du Conseil presbytéral
	Séminaire, 16h30	Scrutins et Conseil d'admission
7	Cathédrale, 10h	Ordination presbytérale de Frédéric Kienen Ordination diaconale d'Emile Michalak
21	Liège, Cathédrale, 11h30	Te Deum

22/07-12/08

Vacances



Août - August 2024

15	Banneux, 10h	Messe internationale
	Banneux, 15h	Bénédictio des malades
16-22	Lourdes	Pèlerinage liégeois
24	Hasselt, 19h30	Septennales
25	Cathédrale, 11h	Messe radio
26-30	Pradines - France	Groupe des Dombes
31	Séminaire, 9h30	Scrutins et Conseil d'admission





BUDGET 2025

A l'heure d'écrire cet article, nous préparons nos traditionnelles instructions annuelles pour la tenue de votre budget 2025. Entre-temps, vous les aurez reçues sur la boîte courriel générique de votre fabrique et nous les aurons mises à votre disposition sur le site internet du diocèse : <https://www.evechedeliege.be/decouvrir-le-diocese/vicariat-general/fabriques-deglise/timing-et-consignes-budget-et-compte/>

Le planning de dépôt des budgets à l'évêché y est également disponible.

Ci-après, nous ne détaillerons que quelques points d'attention :

Adaptation des « tarifs » :

- D6B : **Bulletin officiel – Église de Liège** – Dimanche : Le nouveau tarif 2025 d'un abonnement imposé est de **65 €**. Souscription de minimum un abonnement papier et maximum trois. Ce prix couvre l'abonnement papier d'un an à l'hebdomadaire « Dimanche - Église de Liège » + 6 numéros de « bulletin officiel du diocèse de Liège » ;
- D11B : **Aide à la Gestion du Patrimoine** : Maintien à **45 €** ;

- D40 : Le tarif des **visites décanales** reste à **30 €**, comme depuis des années. Il est dû sans nécessité de facture puisqu'il s'agit d'une instruction diocésaine. Il est cependant rappelé aux équipes des doyennés de bien vouloir adresser un rappel annuel aux fabriques en mentionnant surtout le numéro de compte du doyenné ;
- D50 : **SABAM – Reprobel – Unisono** : Montant 2025 = **68 €**. L'année 2024 avait connu une réduction ponctuelle grâce à la négociation sur les impacts « Covid ». En cette année 2025, les tarifs reprennent leur adaptation indiciaire ;

Pour simplifier et accélérer la procédure et économiser les frais d'impression et d'envoi, la transmission de vos documents budgétaires, **dûment signés et scannés**, est vivement recommandée par courriel ou par logiciel.

La communication officielle entre fabrique et évêché se fait désormais **exclusivement** via les adresses courriels génériques que chaque fabrique doit désormais utiliser.





MODIFICATION BUDGÉTAIRE (MB) 2024 : RAPPEL DES PRINCIPES

Votre budget initial 2024 a été préparé et approuvé de nombreux mois avant même le début de l'exercice concerné.

Des événements imprévus et la réalité des opérations (pensons à un sinistre, aux augmentations des coûts énergétiques ou des assurances, par exemple) font qu'il est souvent nécessaire d'adapter le budget initial par une ou plusieurs modification(s) budgétaire(s) en cours d'exercice.

N'oublions pas qu'il est **obligatoire** d'avoir un budget (ou une modification budgétaire), approuvé(e) par la commune, pour engager des dépenses. Il est interdit par exemple d'attribuer des travaux sans que les crédits prévus n'aient été approuvés au budget.

Par contre, il n'est pas nécessaire de multiplier les modifications budgétaires pour toute adaptation. Il y a une tolérance appelée « **ajustement interne** », qui permet de ne pas procéder à une modification budgétaire, au cas où les changements sont mineurs et restent dans l'enveloppe du total d'un chapitre des dépenses, surtout si des augmentations sont compensées par des diminutions de même montant.

Lors de l'approbation du compte de l'année antérieure (2023), il serait tentant de vouloir **utiliser un éventuel « boni »**, le résultat réel du compte, en l'intégrant en MB dans l'exercice en cours (2024). Cette pratique **n'est pas conforme** aux règles comptables fabriциennes, bien qu'elle puisse être acceptée exceptionnellement. **Le boni comptable 2023 est intégré dans le calcul du tableau de tête (pour déterminer l'article de recette R20) du budget de l'année 2025.** Changer cette règle provoquera des problèmes complexes pour les budgets ultérieurs.

Suivant les circulaires de la Région Wallonne applicables aux établissements publics de la commune, la **date ultime de dépôt** des modifications budgétaires est le **15 octobre** de l'année en cours. Selon les communes il peut y avoir une certaine tolérance jusqu'à la fin octobre. Au-delà, les modifications budgétaires ne seront acceptées que s'il y a accord de la commune de telle sorte que celle-ci puisse délibérer sur la modification budgétaire dans l'année en cours. *Il est exclu d'accepter une modification budgétaire introduite au-delà de l'exercice concerné.*



INVENTAIRE DU PATRIMOINE DES ÉGLISES : OBLIGATION LÉGALE DE LA FABRIQUE

Comme rappelé très fréquemment, la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un **décret visant à mieux protéger le patrimoine culturel mobilier**, décret entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Il stipule que les objets mobiliers des églises doivent faire l'objet d'un **inventaire descriptif**.

Certes, cette obligation n'est pas neuve. Elle figure déjà dans le décret impérial de 1809, qui charge la fabrique d'une mise à jour annuelle des inventaires (article 55).

L'arrêté d'application précise que les inventaires doivent être **transmis à l'administration** du patrimoine culturel (Fédération Wallonie-Bruxelles), au plus tard dans les cinq ans de son entrée en vigueur, c'est-à-dire le 31 décembre 2027.

Le CIPAR est désigné par l'administration pour assurer et valider cette transmission de façon électronique via la base de données interdiocésaine.

Donc, les conseils de fabrique doivent réaliser les inventaires et en introduire les données sur le site internet du CIPAR endéans ce délai.

Cela constitue un fameux défi pour les fabriciens.

Conscients de l'importance de ce travail,

le CIPAR et les services diocésains du patrimoine et des fabriques d'église, se mettent à la disposition des fabriciens en leur proposant :

- Une brochure « **Réaliser l'inventaire d'une église paroissiale** »
- **Une base de données** accessible *on-line* avec une clé d'accès personnalisée
- Un **manuel pratique** d'utilisation
- **Des formations** portant sur la technique d'inventaire et sur le fonctionnement du logiciel
- Différentes formules d'aide, à discuter, (dont la possibilité de sous-traiter cette réalisation, contre rémunération, par le CIPAR) pour vous permettre de réaliser votre inventaire.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les conseils et services nécessaires à ce travail qui doit permettre de mieux connaître, protéger et valoriser l'important patrimoine dont nous sommes dépositaires. Vous pouvez contacter, soit vos responsables diocésains du patrimoine (04 220 53 65 • patrimoine@evechedeliege.be), soit directement l'équipe du CIPAR (081 25 10 80 • info@cipar.be • <https://cipar.be>).





FORMATIONS POUR LES FABRICIENS : NOUVEAUX THÈMES

La prochaine session de formations pour les fabriciens abordera deux nouveaux thèmes. Bloquez déjà les dates dans votre agenda et n'hésitez pas à vous inscrire dès à présent auprès du service « formation » du diocèse. Plus de détails à suivre et auprès de : 04 220 53 73
iscp@scarlet.be
www.espacepremontres.be

Samedi 23/11/2024 de 9h à 12h

"Quel avenir pour nos fabriques d'église ?"

Exposé par le directeur de la tutelle diocésaine sur le défi de l'évolution de l'institution et échange de vues avec les participants.

Bref rappel des notions de base sur les fabriques : rôle légal et missions, structure et fonctionnement.

Les fabriques peuvent s'aider par des solutions pragmatiques ou légales que sont : l'entraide, la collaboration, la plate-forme, le regroupement, voire même la fusion : explications des différences par des cas vécus.

Des réformes légales sont envisagées : où en sommes-nous ? Que faire aujourd'hui pour assurer l'avenir de nos fabriques ?

Samedi 25/01/2025 de 9h à 12h

"La gestion du patrimoine financier et immobilier des fabriques"

Exposé par l'équipe du service diocésain des fabriques d'église sur les règles légales, les bonnes pratiques et les conseils de gestion dynamique du patrimoine financier et immobilier des fabriques.

Il ne s'agit donc pas des questions des aspects "patrimoniaux" de l'art sacré immobilier ou mobilier et des inventaires, mais bien de la gestion des capitaux mobiliers, bancaires, financiers et immobiliers (terres, bois, maisons, locations diverses,...) des fabriques.

Seront abordés entre autres les sujets suivants : choix restreint des banques, placements financiers autorisés, importance de distinguer capital et revenus et de préservation de son capital, bail à ferme, gestion des immeubles, difficulté de rénovation des immeubles, les locations diverses : logements y compris presbytères, antennes télécom, éoliennes, ...

Philippe Lamalle



FISCALITÉ: QUE FAUT-IL DÉCLARER AUX IMPÔTS, QUAND ON OCCUPE UN PRESBYTÈRE?

(Document inspiré de celui du SAGEP Diocèse de Tournai)

La mise à disposition gratuite à titre de logement d'un presbytère, ou l'indemnité de logement qui le remplace, est un revenu fiscalement imposable, à déclarer par son bénéficiaire dans sa déclaration fiscale sous le code 1250 en l'ajoutant à sa rémunération.

Cependant, ce n'est que la partie occupée du presbytère à des fins privées qui est concernée et non celle qui concerne la fonction (salle de réunions, bureau de fonction).

Selon les circulaires fiscales, l'avantage de toute nature à retenir dans le cas d'un prêtre vivant seul, peut être établi sur la base du revenu cadastral d'une petite maison ou d'un petit appartement d'une chambre situé dans le quartier du presbytère ou, à défaut, dans un quartier limitrophe.

Concrètement : Si l'on occupe seul un presbytère, on peut estimer qu'en ville, le revenu cadastral d'un petit appartement avec une chambre, a un revenu cadastral d'environ 700 € (non indexé). En milieu rural, cela peut être réduit à 500 €.

Ceci signifie pour les presbytères que pour l'année d'imposition 2024 (revenus 2023), l'avantage en nature pour la partie privée peut être calculé comme suit :

a) dans les villes :

R.C. : $700 \text{ €} \times 2,0915$ (coefficient d'indexation) $\times 100/60 \times 2 = 4.880,17 \text{ €}$ à déclarer

b) en milieu rural :

R.C. : $500 \text{ €} \times 2,0915$ (coefficient d'indexation) $\times 100/60 \times 2 = 3.485,83 \text{ €}$ à déclarer.

Historique du coefficient d'indexation (revenus 2022 = 1,9084)

Si vous occupez un presbytère à plusieurs personnes, il s'agit évidemment d'adapter votre calcul d'avantage en nature. Dans ce cas, adressez-vous à un fiscaliste pour être renseigné sur le calcul de l'avantage en nature.

Le prêtre ou toute autre personne qui bénéficie d'un presbytère ou d'un logement gratuit doit déclarer cet avantage, dit de toute nature, dans sa déclaration fiscale, au code 250 (rémunération), même s'il n'a pas reçu de fiche fiscale.

Il veillera également à provisionner les impôts supplémentaires, non retenus à la source en précompte, qui seront dus ultérieurement suite au calcul des impôts (avertissement extrait de rôle) issus de la déclaration de ce cumul de revenus.

Le Vicariat de l'accompagnement se tient à votre disposition en cas de difficultés et pourra vous orienter vers des personnes compétentes en la matière.

I. NOMINATIONS PASTORALES

- Madame **Yvette BOHET** et Monsieur le **diacre permanent Christian REMY** sont nommés au 1^{er} septembre, coordinateurs pastoraux de l'UP Saint-Léonard – Liège-Nord – Vottem, selon le canon 517,2 et ce pour un mandat d'une année, en attente de la nomination d'un curé. Avec l'abbé Dieudonné Bongo, vicaire, le Père dominicain Dung Pham, vicaire à mi-temps et les membres de l'équipe pastorale de l'UP, ils assumeront le soin pastoral de l'UP Saint-Léonard – Liège-Nord – Vottem. Le doyen de Liège, l'abbé Jean-Pierre Pire, sera modérateur de la charge pastorale.
- L'**abbé Nikola HALLEUX** est déchargé, au 31 juillet 2024, de sa mission de vicaire de l'UP Notre-Dame aux Champs (Burdinne-Héron). Au 1^{er} août, il est nommé, pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire, vicaire de l'UP Saint-Lambert au cœur de Liège, sous l'autorité du curé Jean Bedin, avec pour mission plus particulière de seconder l'abbé Marc-Antoine Dor. En outre, il poursuivra ses études à Toulouse.
- Le **chanoine Pierre HANNOSSET** est nommé, par la Conférence épiscopale, outre sa responsabilité des Messes radiodiffusées, responsable des Messes catholiques à la télévision au 1^{er} mai 2024 pour un mandat de trois années dont la première est probatoire. En conservant sa charge de chanoine à la cathédrale de Liège, il poursuit sa mission de Vicaire du Doyenné de Liège plus particulièrement affecté au service de l'UP Saint-Martin.
- L'**abbé Vincent JEMINE** achève, au 31 août 2024, sa mission comme responsable du Service Diocésain des Jeunes (SDJ). À cette date, il est nommé aumônier du Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ) du diocèse de Liège, en collaboration avec l'**abbé Yves TCHOUMUDI** qui devient aumônier adjoint. L'abbé Jemine poursuit sa mission de curé dans l'Unité Pastorale Notre-Dame aux Portes du Condroz (Neupré - Bonnelles - Sart-Tilman).
- Le **père jésuite Philippe MARBAIX** est déchargé, au 1^{er} septembre 2024, de sa mission de curé de l'Unité Pastorale (UP) Saint-Léonard – Liège-Nord – Vottem, pour recevoir une nouvelle mission, au service de la Compagnie de Jésus. Mgr JP Delville le remercie pour l'ensemble des services qu'il a rendu à son UP et au diocèse.



- Madame **Bénita MUTONI** est nommée, au 1^{er} septembre 2024, responsable de l'équipe du Service Diocésain des Jeunes (SDJ) pour un mandat renouvelable de trois années.
- Madame **Bernadette PÂQUES** est nommée au 1^{er} septembre 2024, coordinatrice de l'UP Notre-Dame et Saint-Lambert – Herstal, selon le canon 517,2, pour un mandat renouvelable de trois années. Avec l'abbé Michel Wilderjans, vicaire, les diacres permanents Louis Hoebregs et Emmanuel Kizita et l'équipe pastorale ad experimentum de l'UP, elle assumera le soin pastoral de l'UP Notre-Dame et Saint-Lambert – Herstal. Les abbés Jakub Kaminski et Yuri Santos poursuivront le soin pastoral des fidèles de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre, à Notre-Dame de la Licourt et à Saint-Oremus. Le doyen du Doyenné de Basse-Meuse, l'abbé José Gierkens, sera modérateur de la charge pastorale, selon les termes du canon 517,2°.
- Le **père dominicain Dung PHAM** est nommé, au 1^{er} septembre 2024, vicaire de l'UP Saint-Léonard et aumônier d'hôpital au CHC MontLégia, pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire.
- Herr **Pastor Jean POHLEN** wird zum 31. August 2024 von seiner Aufgabe als Pfarrer des PV Kelmis-Hergenrath entbunden. Ab diesem Zeitpunkt wird er für eine Amtszeit von drei Jahren zum Pfarrverwalter dieses PV ernannt.
L'**abbé Jean POHLEN** est déchargé, au 31 août 2024, de sa mission de curé de l'UP Kelmis-Hergenrath. À cette date, il est nommé administrateur paroissial de cette même UP, pour un mandat de 3 années.
- **Sœur Faustine POMBI**, S.S.M.N., est nommée, au 1^{er} juillet 2024, pour un mandat renouvelable de trois années, membre de l'équipe d'aumônerie du CH Bois de l'Abbaye et membre de l'équipe des Visiteurs des Maisons de repos (MR), avec une attention particulière pour la MR Saint-Joseph de Liège.
- L'**abbé Michel WILDERJANS** est déchargé, au 1^{er} septembre 2024, de sa mission de curé de l'UP Notre-Dame et Saint-Lambert – Herstal. L'abbé Michel Wilderjans sera nommé, au 1^{er} septembre, vicaire de cette même UP. Il se recentrera sur ses missions d'aumônier des gens du voyage, d'animateur responsable de la Commission diocésaine du monde ouvrier [CDMO] et de responsable diocésain du Prado.



II. Équipes pastorales

- Le mandat de Messieurs **Olivier DUROSELLE** et **Fabrice MIÉVIS**, membres de l'Équipe pastorale de l'UP Alleur-Awans, est prolongé pour une durée de trois ans.

III. Remerciements

- L'abbé **Deogratias BAHIZI**, se concentrant sur sa thèse doctorale, est déchargé, au 30 juin 2024, de sa mission de vicaire de l'UP Magnificat.
- Monsieur **Jean-Luc JOLY** est déchargé, au 30 juin 2024, de sa mission d'animateur des groupes Progressio au sein du diocèse de Liège. Mgr JP Delville le remercie chaleureusement pour son soutien indéfectible envers les prêtres diocésains.
- L'abbé **Gabriel KINDO**, arrivera au terme de sa mission le 31 juillet 2024 et rentrera servir son diocèse. Mgr JP Delville le remercie pour l'ensemble des services rendus dans l'UP Notre-Dame des Champs-Hannut-Lincent et lui souhaite beaucoup de joie dans sa nouvelle mission.
- Monsieur **Michel MERTENS** est déchargé, au 1^{er} mai 2024, de sa mission au sein du Service des Fabriques d'église. Mgr JP Delville le remercie pour les nombreux services rendus aux fabriques d'église et lui souhaite beaucoup de réussites dans ses nouveaux engagements.
- Mgr JP Delville remercie de tout cœur l'**abbé Lucien VANSTIPELEN** pour son ministère de recteur au Sanctuaire du Petit Lourdes durant de nombreuses années. L'abbé Lucien Vanstipelen continue à veiller au bien-être de l'ASBL du Petit Lourdes, au service du nouveau recteur, l'abbé Ludovic Franck.
- Monsieur **le diacre Alexis DEHOVRE** est déchargé, au 31 août 2024, de ses missions diaconales spécialement au vicariat pour l'accompagnement et dans l'Unité Pastorale (UP) Clochers de Lienne. Mgr JP Delville le remercie pour son dynamisme et sa fiabilité dans les missions effectuées pour le diocèse.



L'abbé Friedrich Hack

L'abbé Friedrich Hack, né le 8 juillet 1929 à Hülscheid près de Manderfeld, est décédé à l'âge de 94 ans à Simmerath le 25 avril 2024.

Outre une famille profondément croyante, c'est surtout l'aumônier Josef Simon qui a éveillé en lui la vocation de prêtre. C'est ainsi que Fritz Hack, alors âgé de 22 ans, a commencé ses études de prêtre à l'automne 1951 pour le diocèse d'Aix-la-Chapelle. Se rendre à l'autel, à l'église, au cimetière et surtout chez les gens faisait partie du quotidien de Friedrich Hack dans la paroisse de Monschau et Manderfeld. Il a été ordonné prêtre dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle.

Neben einem tiefgläubigen Elternhaus war es vor allem der damals Kaplan Josef Simon der in ihm die Berufung zum Priester weckte. So kam es, dass der damals 22-jährige Fritz Hack das Priesterstudium im Herbst 1951 für das Bistum Aachen begann. Der Weg zum Altar, in die Kirche, auf den Friedhof und vor allem zu den Menschen nach Hause gehörte für Friedrich Hack zum Alltag. Zu den vielfältigen Diensten im Pfarrverband Monschau und Manderfeld. Er wurde im Aachener Dom zum Priester geweiht.



Miette Coune

Miette Coune, née le 3 janvier 1946 à Oupeye, est décédée à l'âge de 78 ans à Liège le 17 mai 2024.

Madame Coune, au décès de son mari Antoine, a ressenti un appel à une vie de prière et de solitude plus intenses. Cet appel d'union à Dieu dans la vie érémitique, elle n'a cessé de le vivre et de l'approfondir dans le combat spirituel. Monseigneur Aloys Jousten a reçu ses vœux de vie érémitique en 2007. Cette consécration a confirmé sa mission de priante dans l'Eglise diocésaine de Liège.

L'abbé Michel Dorthu





Michel Wille

Michel Wille, né le 21 décembre 1937 à Herseaux, est décédé à l'âge de 86 ans à Verviers le 18 mai 2024.

Michel Wille était salésien résident de Farnières. Il a été pendant des années au service des paroisses de l'Unité de Stoumont et même de Trois Ponts.

Jean-Luc Mayeres



Soeur Pauline

Sr Pauline (Madeleine) Dom, née le 5 février 1930 à Schaerbeek, est décédée à l'âge de 94 ans à Brialmont le 20 mai 2024.

Elle est entrée à Brialmont en 1964, et a fait profession solennelle en 1970. Secrétaire d'un magazine, elle perçut l'appel de Dieu assez tardivement, au cœur d'une vie déjà bien remplie, mais déjà assoiffée de Dieu. Douée d'une qualité de relation appréciée par tous, elle se vit confier très tôt le service de Prieure, de maîtresse des Novices et d'hôtesse.

Sœur Colette, Abbaye de Brialmont



Maria Masson

Maria Masson, née le 6 janvier 1941, est décédée à l'âge de 83 ans à Bukavu le 26 mai 2024.

Maria aura servi fidèlement les populations du Sud Kivu pendant les 44 années de sa présence en République Démocratique du Congo. Elle a rendu des services d'une importance capitale dans le domaine de la santé, mais aussi de l'éducation, et de l'accompagnement des personnes en détresse dans cette région de l'est congolais.

Henri Thimister



15 août (Assomption) : Caritas Secours

Chaque année, à la fête de l'Assomption, la collecte est faite au profit de Caritas Secours. Au sein de notre diocèse, Caritas Secours soutient 72 associations actives dans l'aide sociale de proximité. Leur but est de venir en aide à toute personne touchée par la pauvreté.

Cela concerne : l'aide d'urgence (inondations), les services sociaux, l'accompagnement vers la réinsertion sociale, les écoles de devoirs, les camps de vacances pour les enfants des familles précarisées, l'écoute, l'aide alimentaire, l'aide au logement, l'accompagnement et l'accueil des primo-arrivants, cours d'alphabétisation, maisons d'accueil et d'hébergement, accompagnement des sans-abris, etc.

Plus que jamais, la lutte contre les inégalités et la précarité a besoin d'une réelle solidarité de tous et d'une entraide effective. Merci d'avance pour votre générosité ! La collecte peut aussi être faite un week-end proche de l'Assomption. Un don peut en outre être effectué sur le compte de Caritas Secours Liège au n° BE04-2400-8007-6231 avec en communication : 15/08/24. Ou directement en ligne via le site www.caritassecours.be

Infos: R.Kerzmann au 0486/26.23.21

Numéro de compte bancaire – Kontonummer

BE04-2400-8007-6231

Caritas Secours

www.caritassecours.be

Communication – Mitteilung

Collecte prescrite 'Nom de la collecte'

Vorgeschriebene Kollekte 'Name der Kollekte'

15. August (Mariä Himmelfahrt):

Karitative Diözesandienste

Jedes Jahr wird am Fest Mariä Himmelfahrt für Caritas Secours gesammelt. Innerhalb unserer Diözese unterstützt Caritas Secours 72 Vereine, die in der sozialen Nachbarschaftshilfe tätig sind. Ihr Ziel ist es, allen Menschen zu helfen, die von Armut betroffen sind.

Dies betrifft: Nothilfe (Überschwemmungen), Sozialdienste, Begleitung bei der sozialen Wiedereingliederung, Hausaufgabenschulen, Ferienlager für Kinder aus prekarierten Familien, Zuhören, Nahrungsmittelhilfe, Wohnungshilfe, Begleitung und Aufnahme von Neuzuwanderern, Alphabetisierungskurse, Aufnahme- und Unterbringungshäuser, Begleitung von Obdachlosen, etc.

Mehr denn je braucht der Kampf gegen Ungleichheit und Prekarität eine echte Solidarität aller und eine effektive gegenseitige Hilfe. Vielen Dank im Voraus für Ihre Großzügigkeit! Die Kollekte kann auch an einem Wochenende in der Nähe von Mariä Himmelfahrt gesammelt werden. Eine Spende kann außerdem auf das Konto der Caritas Secours Liège unter der Nummer BE04-2400-8007-6231 mit der Mitteilung: 15/08/24 getätigt werden. Oder direkt online über die Website www.caritassecours.be

Infos: R.Kerzmann unter 0486/26.23.21



Mouvements de jeunesse : quelle place pour la spiritualité ?

Ces dernières années, les mouvements de jeunesse ont pris quelque distance avec l'Église. Mais ont-ils pour autant tourné le dos à toute forme de spiritualité ?

Pour répondre à cette question, nous avons rencontré deux aumôniers - ou plutôt "accompagnateurs de sens" - auprès des Patro et des Scouts. Henri Thimister et Christian Ledy sont diacres et partagent ce même amour des jeunes et du scoutisme.

Henri a intégré le Patro vers l'âge de 10 ans, ses plus beaux souvenirs remontent à l'époque où il était animateur, "c'est un milieu épanouissant, où l'on découvre la notion de responsabilité". Mais les plus beaux moments pour Henri, c'est maintenant, "je suis émerveillé de toutes ces belles choses qui se vivent entre jeunes, qui donnent gratuitement de leur temps".

Christian entame son parcours tardivement chez les Eclaireurs. Il reçoit le totem de Sanglier. Un surnom qui lui colle toujours à la peau. Ce qu'il retient surtout de ses jeunes années scouts, c'est cette incroyable liberté ainsi que la diversité des activités et la richesse des contacts humains, "c'est une très bonne école de vie". Christian a toujours "gardé un pied dedans" avec ses enfants. Et c'est de manière assez naturelle qu'il accepte, une fois ordonné diacre, de devenir aumônier.

"Je les accompagne dans leur réflexion, il y a encore une place pour l'annonce de

l'Évangile" estime Henri. "Les jeunes sont demandeurs de quelque chose, mais il faut gagner leur confiance et les rejoindre là où ils sont". "Qu'est-ce qu'ils veulent? Ils ne le savent pas toujours, observe pour sa part Christian, mais ce n'est pas grave, on va construire quelque chose ensemble."

Pour Sanglier, "la vraie spiritualité, ça se passe au coin du feu après minuit". Les plus grandes questions surgissent face aux difficultés : la perte d'un proche, la catastrophe des inondations de l'été 2021. Henri ressent lui aussi cette soif spirituelle chez les jeunes. "Il y a une réelle attente même s'ils ne fréquentent plus l'Église. Nos liturgies, notre langage sont-ils adaptés? Nous devons nous autoriser une certaine créativité, les jeunes sont plus touchés par les gestes que par les discours et on peut vivre des choses profondes avec eux comme le pardon." Christian pense lui aussi que la liturgie doit pouvoir se réinventer pour faire connaître Jésus au sein des mouvements de jeunesse.

"C'est le plus beau cadeau qu'on m'ait fait de me demander d'être aumônier du Patro" s'exclame enfin Henri. "Être aumônier, c'est la dernière chose que je lâcherai" le rejoint Christian.

Jugendbewegungen: welcher Platz für Spiritualität?

In den letzten Jahren haben sich die Jugendbewegungen von der Kirche distanziert. Aber haben sie deshalb jeder Form von Spiritualität den Rücken gekehrt?

Um diese Frage zu beantworten, haben wir zwei Seelsorger - oder besser gesagt "Sinn-Begleiter" - bei den Patro und den Pfadfindern getroffen. Henri Thimister und Christian Ledy sind Diakone und teilen die Liebe zu jungen Menschen und zur Pfadfinderei.

Henri trat dem Patro im Alter von 10 Jahren bei. Seine schönsten Erinnerungen gehen auf die Zeit zurück, als er Animator war: *"Es ist ein erfüllendes Umfeld, in dem man den Begriff der Verantwortung entdeckt"*. Aber die schönsten Momente für Henri sind jetzt: *"Ich bin erstaunt über all die schönen Dinge, die unter jungen Menschen erlebt werden, die ihre Zeit kostenlos zur Verfügung stellen"*.

Christian beginnt seine Laufbahn bei den Pfadfindern erst spät. Er erhält das Totem "Sangler" (Wildschwein). Ein Spitzname, der ihm bis heute anhaftet. Was er von seinen jungen Pfadfinderjahren am meisten in Erinnerung behält, ist die unglaubliche Freiheit, sowie die Vielfalt der Aktivitäten und der Reichtum an menschlichen Kontakten, *"es ist eine sehr gute Lebensschule"*. Christian hat mit seinen Kindern immer *"einen Fuß in der Tür behalten"*. Und es ist ziemlich natürlich, dass er, nachdem er zum Diakon geweiht

wurde, zustimmt, als Seelsorger tätig zu werden.

"Ich begleite sie bei ihren Überlegungen, es gibt noch einen Platz für die Verkündigung des Evangeliums", meint Henri. *"Die Jugendlichen verlangen nach etwas, aber wir müssen ihr Vertrauen gewinnen und sie dort erreichen, wo sie stehen."* Was wollen sie? *"Sie wissen es nicht immer"*, sagt Christian, *"aber das macht nichts, wir werden gemeinsam etwas aufbauen."*

Für Sanglier *"findet die wahre Spiritualität nach Mitternacht am Feuer statt"*. Die größten Fragen tauchen angesichts von Schwierigkeiten auf: der Verlust eines Angehörigen, die Flutkatastrophe im Sommer 2021. Auch Henri spürt diesen spirituellen Durst bei den Jugendlichen. *"Es gibt eine echte Erwartung, auch wenn sie die Kirche nicht mehr besuchen. Sind unsere Liturgien und unsere Sprache angepasst? Wir müssen uns eine gewisse Kreativität erlauben, denn die Jugendlichen werden eher von Gesten als von Reden berührt und man kann mit ihnen tiefe Dinge erleben, wie zum Beispiel Vergebung."* Christian ist ebenfalls der Meinung, dass sich die Liturgie neu erfinden muss, um Jesus in den Jugendbewegungen bekannt zu machen.

"Es ist das schönste Geschenk, das man mir gemacht hat, dass man mich gebeten hat, Seelsorger des Patro zu werden", ruft Henri schließlich aus. *"Seelsorger zu sein ist das Letzte, was ich aufgeben werde"*, stimmt Christian zu.

Sophie DELHALLE



(c) Jean-Pierre DELEERSNIJDER

Le lundi 8 avril, les évêques de l'Euregio (Europe de l'Ouest) dont fait partie Mgr JP Delville ont signé et présenté à la presse leur lettre pastorale pour les élections du 9 juin "Un souffle nouveau pour l'Europe".



(c) Marie DE LOVINFOÛSE

Début mai, le Rassemblement Diocésain des Jeunes a rassemblé les jeunes de 11 à 18 ans pour une journée de rencontres et d'activités sur le thème "Todos, todos, todos à la source" au Sanctuaire Notre-Dame de Banneux.



(c) Aurélie HAVELANGE

Le mercredi 15 mai, des élèves du primaire et du secondaire de différentes écoles liégeoises se sont retrouvés à la cathédrale pour une conférence pastorale autour du thème "La lumière et voir au-delà".



(c) Sophie DELHALLE

Les 21 et 23 mai, tous les acteurs pastoraux du diocèse de Liège ont participé à une formation sur la prévention des abus à l'Espace Prémontrés assurée par la théologienne belge, Karlijn Demasure, professeure émérite, fondatrice du Centre de protection des mineurs et personnes vulnérables à l'Université Saint-Paul d'Ottawa.



(c) Dominique SERVAIS

À la mi-avril, la première édition de la marche pèlerine avec les personnes handicapées organisée par le vicariat de la Santé a rassemblé une quarantaine de participants qui ont rejoint le sanctuaire d'Horion-Hozémont depuis Saint-George-sur-Meuse.



(c) Jean-Pierre DELEERSNIJDER

Le samedi 1^{er} juin, Mgr JP Delville était l'invité sur le plateau du nouveau magazine "Actu L" sur RTC Télé Liège avec les journalistes Philippe Malburny et Frédéric Matriche.



(c) Sophie DELHALLE

Le jeudi 30 mai, l'archevêque de Malines-Bruxelles, Mgr Luc Terlinden, a participé à la célébration et à la procession de la 778e édition de la Fête-Dieu.



(c) Sophie DELHALLE

Le dimanche 19 mai, en la fête de la Pentecôte, les communautés catholiques d'origine étrangère du diocèse se sont réunies à l'église des Saints-Pierre-et-Paul de Droixhe pour vivre une célébration aux couleurs et aux saveurs du monde.